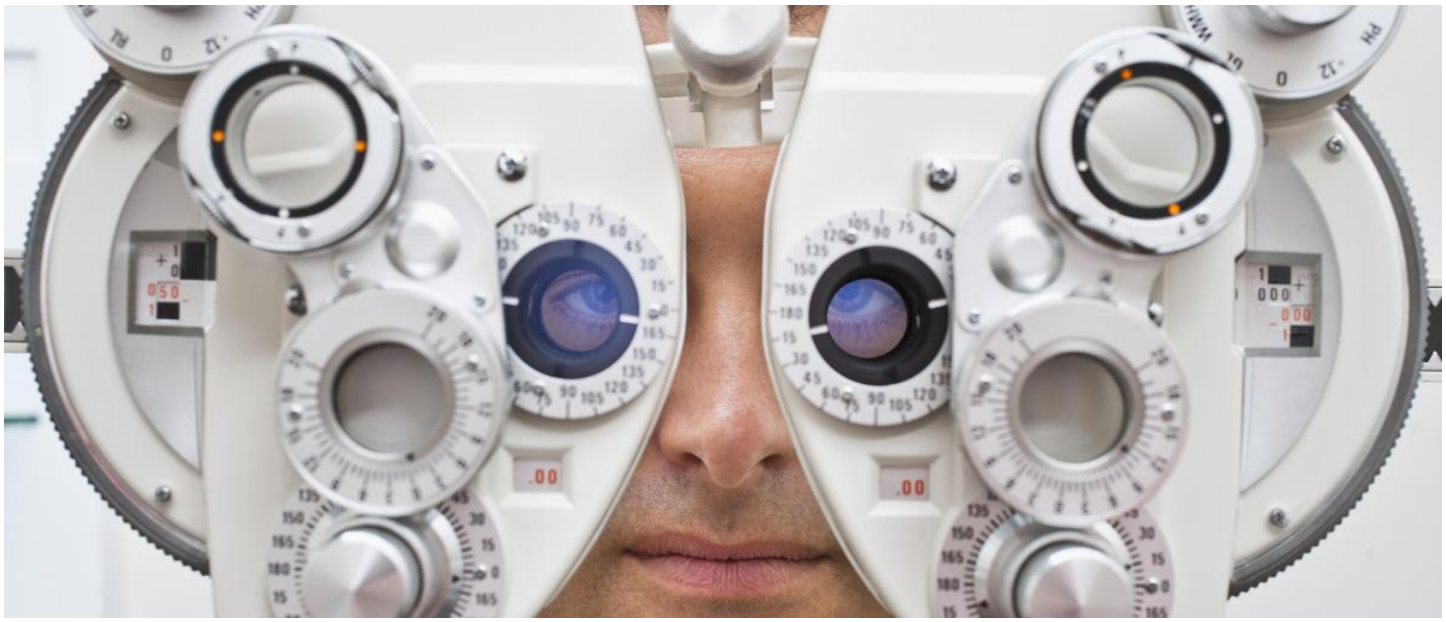

LICENCE PROFESSIONNELLE OPTIQUE PROFESSIONNELLE

CARTE D'IDENTITÉ

- Domaine : Sciences, Technologies, Santé
- En formation initiale
- En formation continue
- En alternance
  - Contrat d'apprentissage
  - Contrat de professionnalisation
  - Mensuel : 2 à 3 semaines par mois en entreprise
- Accessible en Validation des Acquis (VAE)
- Accessible aux personnes en situation de handicap
- 60 crédits ECTS
- 1 année
- Brioux-sur-Boutonne/La Rochelle
- En partenariat avec

FACULTÉ DES MÉTIERS MFR FOUGÈRES | RENNES | ST-MALO

- de 1 mois pour accéder au 1er emploi

100 % des diplômés sont en emploi

selon une étude réalisée 18 mois après obtention du diplôme

CANDIDATER

https://www.univ-larochelle.fr/formation/admission-inscription-et-scolarite/candidatures-et-inscriptions/candidater-universite-la-rochelle/

CONTACT

Site Sciences et Technologies
Avenue Michel Crépeau
17042 La Rochelle cedex 1
Téléphone : +33 (0)5 46 45 82 59
Web :
Courriel : contact_sciences@univ-lr.fr

OBJECTIFS

Le mot du responsable

> La licence professionnelle Optique professionnelle vous apportera des connaissances en optométrie (mesure de l'acuité visuelle, maitriser le fonctionnement des instruments d'optiques de l'opticien), en contactologie (savoir proposer conseiller et guider dans un choix en lentilles de contact, connaitre les méthodes de détection et d'analyse) ou encore de répondre aux problématiques et à l'accompagnement de personnes ayant des critères de basse vision. Ces enseignements sont complétés par des techniques de commercialisation et de ressources humaines afin que vous puissiez, à l'issue de la formation vous insérez dans le monde professionnel. Vous pouvez aspirer à devenir opticien spécialisé en optométrie et contactologie en magasin d'optique par exemple.

Marc Jeannin

ADMISSION

Votre profil

Vous êtes titulaire d'un Bac+2 : diplôme national validant deux années d'études supérieures dans un domaine de formation compatible (Bac +2 scientifique, notamment en optique...)

Comment candidater ?

La sélection des candidats est réalisée sur dossier.
Vous souhaitez candidater en Licence professionnelle
Les dossiers sont examinés par l'équipe pédagogique qui convoque les candidats dont les dossiers ont été favorablement sélectionnés à un entretien. Lors de l'entretien, les candidats exposent leur motivation.
Alternance : l'accès à la licence professionnelle en alternance n'est définitivement acquis que lorsque vous attestez de la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Il vous est conseillé de débuter votre recherche de structure d'accueil dès le mois de mars et d'informer le Pôle alternance (05.16.49.65.65 ou alternance@univ-lr.fr) de l'avancement de vos démarches.

PROGRAMME

● obligatoire ■ à choix

Basse vision - Sciences de la vie

- ● Anatomie
- ● Basse vision
- ● Neurophysiologie - parmacopée

Contactologie 1

- ● Lentilles souples

Contactologie 2

- ● Chimie des matériaux pour l'optique et vieillissement
- ● Lentilles rigides et techniques

Expérience professionnelle

- ■ Missions en entreprise (Alternants)
- ■ Stage (12 semaines) (Initial)

Formation générale

- ● LV1 Anglais
- ● Outils numériques pour l'optique

Optique de base

- ● Instrumentations
- ● Optique

Optométrie 1

- ● Réfraction objective
- ● Réfraction subjective
- ● Tests préliminaires

Optométrie 2

- Pathologies
- Problèmes accomodatifs
- Vision binoculaire

Projet tuteuré

- Projet tuteuré (Alternants)
- Projet tuteuré (Initial)

Techniques de commercialisation et ressources humaines

- Techniques de commercialisation et ressources humaines

Règlements et programmes

Calendrier alternance https://formations.univ-larochelle.fr/IMG/pdf/calendrier-alternance-10.pdf

ET APRÈS

Poursuite d'études

La licence professionnelle a pour vocation une insertion professionnelle directe.

Secteurs d'activité

- Commerce, distribution
- Santé, paramédical

Métiers

Opticien spécialisé en contactologie et en basse vision
Responsable technico-commercial
Assistant dans un cabinet d'ophtalmologiste ou en centre basse vision
Métiers de la production des appareillages et des verres

Informations présentées sous réserve de modifications

fichier généré le 24 mai 2024 10h30min